

# CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

## SEANCE DU 22 Juin 2017

Approbation compte rendu du 18/05/2017 à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Marion Chaput

### **01 Convention 30 Millions d'amis**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de signer une convention avec l'association 30 Millions d'amis qui peut prendre en charge des campagnes de stérilisation des chats errants, sans aucun frais pour la commune. En effet, plusieurs hameaux de la commune sont concernés.

Cette campagne sera menée en partenariat avec l'association Pirate basée à Marquay.

Le conseil municipal, après délibération et à la majorité, AUTORISE le Maire à signer cette convention.

### **02- Transport scolaire – Révision des tarifs familles**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réviser les tarifs du transport scolaire à dater de la rentrée scolaire 2017/2018.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, FIXE les tarifs suivants :

- Circuit St Geniès – Ecole primaire pour les résidents de St Geniès : 30€ par an par enfant
- Circuit St Geniès – Ecole primaire pour les non-résidents : 60€ par an par enfant
- Circuit Sarlat (collège et lycée) : tarif inchangé : 69€ par an par enfant

### **03 – Motion pour la sauvegarde de l'hôpital de Sarlat et sa maternité**

Monsieur le Maire fait part au conseil des différents courriers reçus de la part de l'Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat au sujet de l'avenir des différents services de l'hôpital. Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer pour un soutien à l'association de défense.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, AFFIRME soutenir l'hôpital et ses différents services et notamment la maternité et SOUHAITE rappeler l'importance de ce service public de proximité tant pour le service des urgences que pour le service de la maternité.

### **04 – Défense incendie Hyronde – Acquisition morceau de parcelle**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre une délibération l'autorisant à engager des démarches d'acquisition auprès des propriétaires du hameau de Hyronde pour l'achat d'un morceau de parcelle afin de poser une bâche incendie.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à engager de démarches auprès des propriétaires et FIXE le prix d'achat à 0.30€ par m².

### **05 – Réfection du pan nord de la toiture de l'église – Plan de financement**

Vu la délibération n° 04 du 15/12/2016 validant l'inscription des travaux de restauration du pan Nord de la toiture de l'Eglise et autorisant le Maire à faire les démarches auprès des co-financeurs,

Monsieur le Maire demande au conseil de valider le plan de financement, élaboré avec la Direction Régionale des Affaires culturelles, ci-dessous :

Montant des travaux HT : 29 820€

Montant de la dépense subventionnable HT : 29 820€

Subvention de l'Etat (50%) : 14 910€

Fonds propres (y compris TVA) : 20 874€

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE le plan de financement ci-dessus pour la réfection du pan nord de la toiture de l'église.

### **06 – Motion pour le maintien en Mairie du service des cartes d'identité**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la pétition qui circule de mairie en mairie en Dordogne pour le maintien du service des cartes d'identités dans toutes les mairies.

En effet, depuis le 15 Mars 2017, le secrétariat de mairie de St Geniès n'est plus habilité à faire les demandes de cartes nationales d'identité. Les Habitants de St Geniès doivent se rendre à Sarlat, Montignac ou Terrasson. Les délais ont plus que doublé.

Monsieur le Maire demande au conseil de se positionner sur ce sujet.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, DEMANDE au Maire de s'engager pour un retour en arrière et SOLLICITE l'Etat pour que la commune de Saint Geniès puisse à nouveau apporter ce service à la population.

## **07 – La Doinie – effacement des fils électriques nus et enfouissement du réseau télécom**

Monsieur le Maire explique au conseil que le Syndicat des Energies de la Dordogne mène actuellement une campagne d'effacement des fils électriques nus qui restent et notamment au hameau de La Doinie.

Dans ce cadre-là, Le Maire propose au conseil d'étudier la possibilité d'enfouir également le réseau télécom présent dans le hameau.

Il rappelle au conseil qu'en vertu de la convention de transfert de compétence Eclairage Public conclue avec le SDE Dordogne, ce dernier a vocation pour effectuer l'étude et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux ( si la commune donne pas suite favorable au projet elle devra s'acquitter de la somme de 700€) et que la partie câblage et dépose du réseau aérien sera réalisée par l'opérateur.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le principe de l'opération, DECIDE de confier le projet au SDE Dordogne sous réserve d'un chiffrage précis pour l'enfouissement du réseau télécom et de son approbation dans une prochaine délibération.

## **08 – Budget Principal – Décisions modificatives**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre les décisions modificatives suivantes concernant le budget principal :

Inv D – 020 – Dépenses imprévues	- 13 213€
Inv D – 2313 – Travaux	+ 13 213€
Inv D – 020 - Dépenses imprévues	- 428€
Inv D – 21316 / 516 – Travaux cimetière	+ 428€

Le conseil municipal, après délibération, donne son approbation à l'unanimité.

## **09 – Motion ligne POLT**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune adhère à l'association « Tous ensemble pour les gares ». Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier reçu de l'association annonçant de nouvelles modifications sur la ligne POLT et demande au conseil de se prononcer.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, demande :

- Que la ligne POLT soit déclarée prioritaire et reçoive des trains neufs dès 2020 voire au plus tard 2022
- Que ces trains soient adaptés à une ligne de 712 km et puissent au moins atteindre 220 km/h avec voyageurs et fret confondus
- Que soient maintenues les liaisons directes diurnes et nocturnes vers Cerbère/Portbou et la tour de Carol/Rodez
- Que soit abandonné le projet de fermeture des guichets tous les matins en gare de Gourdon
- Que soit rétabli l'ouverture des guichets le week-end et jours fériés en gare d'Assier et Gramat
- Que soit remise en cause la fermeture de la gare de Rocamadour – Padirac

Nous n'acceptons pas ces décisions qui pénalisent les zones rurales et les populations qui y vivent.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- La restauration du court de tennis est terminée. Se pose donc la question du fonctionnement : régie ? tarifs ? renseignements seront pris pour le prochain conseil
- Devis grilles d'exposition : Mr le Maire présente au conseil deux devis pour 15 grilles. Il propose que ce soit l'association de sauvegarde du patrimoine qui porte le projet d'achat car elle aurait droit à une participation financière du Crédit Agricole.
- Gratification pour la stagiaire patrimoine de l'été 2017 : renseignements à prendre sur les plafonds et cotisations sociales

- Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : décision d'appliquer la règle du droit commun
- Demandes d'emplacement pour les marchés :
  - o Aux saveurs d'Afrique : OK
  - o Durand Ludovic : NON pas assez de place
  - o Cavarrot Jostte : OUI à la majorité
  - o Eric Jauffrais : NON car remorque trop longue
  - o Quiban Antoine : OK
  - o La marmotte : NON
  - o Les sonneurs pour le dimanche 02/07 : OUI mais que quelques interventions dans la matinée
- Parkings : Voir pour l'organisation pour l'ouverture du Pré des combes et Demande à faire pour le pré à l'entrée du bourg (en haut) aux filles Debarsac
- Information : La visite du Chapelle du Cheylard est énormément demandée notamment par des tours opérateurs ou par des groupes. Organisation des visites par l'ASPSG
- Demande pour le marché nocturne du 19/07/2017 de la troupe de théâtre « Les enfants terribles » avec emplacement pour camping. Acceptation à l'unanimité avec proposition de s'installer sur le terrain de foot avec accès aux vestiaires et passage du chapeau pour qu'ils puissent se payer la restauration du soir
- Réunion pour le débroussaillage le lundi 26 Juin 2017 à 20h30 à la salle des fêtes avec la DDT de Sarlat
- Réunion PLU suite aux avis rendus sur le projet le mercredi 12 Juillet toute la journée et à partir de 9h avec le bureau d'étude
- Fête annuelle du mois d'Août : le comité des fêtes demande le partage des coûts pour la sécurité et les toilettes chimiques : accord de principe pour le paiement de 50% de la somme réunie
- Entretien du cimetière : des habitants se sont plaints auprès d'élus concernant l'état d'entretien du cimetière qui laisse à désirer. Mr le Maire rappelle que la commune est adhérente à la Charte Zéro Herbicide, qu'une étude est en cours pour changer les habitudes d'entretien et que la population sera conviée à une réunion publique où ils auront toutes les informations nécessaires.
- Pech de Diane / angle de la Rue du Haut Barry : problème d'une haie non taillée qui déborde sur la route. Le Maire propose de vérifier les propriétaires et de résoudre le souci.
- Prévoir de mettre un panneau indiquant la chapelle du Cheylard sur la grille de l'école maternelle
- Mr le Maire fait part au conseil du courrier reçu des 4 personnes ayant le projet de Kids Park à Tremouille. Il est expliqué sur cette lettre qu'ils abandonnent le projet pour des soucis financiers au vu des sommes demandées et remercient la commune pour le soutien apporté au projet.

#### Prochaines réunions du Conseil :

- le Jeudi 27 Juillet 2017 à 20h30